

rejeté

SÉNAT

le 9 novembre 1965.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1965-1966

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

autorisant la ratification de l'Accord entre la République française et la République algérienne démocratique et populaire concernant le règlement de questions touchant les hydrocarbures et le développement industriel de l'Algérie.

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 9 novembre 1965.

Le Président,

Signé : Gaston MONNERVILLE.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 1578, 1610, 1595 et In-8° 421.

Sénat : 14, 22, 29 et 37 (1965-1966).